



Espaces publics

Au travers la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Reconstruction de Quartiers de l'Union européenne (PARAQ) **les résidents ont souhaité créer ou améliorer les espaces publics.**

Placettes, promenades, places, espaces polyvalents, terrains de sport, berges aménagées... On s'y rend, pas seulement pour faire du sport ou faire jouer ses enfants, mais aussi pour **se donner rendez-vous, y passer, y rencontrer d'autres personnes, bavarder, flâner...**



Christ-Roi

Terrain de jeu à Bas Norgues



Martissant

Promenade aménagée

Katye nou pi bèl se la vi nou ki pi bèl

L'absence de planification urbaine et la mauvaise qualité du bâti renforcent le sentiment de marginalisation des résidents des mornes. L'amélioration du cadre de vie dans ces quartiers rejaillit sur la perception que les habitants ont d'eux-mêmes. **Valoriser son quartier c'est aussi renforcer l'estime de soi.**

L'aménagement et l'embellissement des lieux publics contribuent à les sécuriser : l'espace commun abandonné, parfois dégradé, est propice à l'insécurité. Équipé et structuré, il favorise une vie collective organisée et des relations sociales généralement plus apaisées.

L'espace public aménagé suscite alors parfois une responsabilité collective : à Carrefour par exemple, des comités d'électricité privés ont été créés pour assurer la maintenance du nouveau réseau d'éclairage.

Aménager les espaces publics



Carrefour
Lavoir aménagé

Une responsabilité collective

